



CAISSE D'ÉPARGNE



La Caisse d'Épargne et la Fédération des Offices Publics de l'Habitat engagées pour développer le financement à long terme du logement social en France

Paris, le 8 mars 2021

La Caisse d'Épargne et la Fédération des Offices Publics de l'Habitat renouvellent leur partenariat au service du logement social dans les territoires et vont permettre aux OPH de recourir à des financements privés très long terme, à taux fixe, grâce à une enveloppe dédiée de 200 M€.



Cette nouvelle offre de financement présentée par la Caisse d'Épargne et la Fédération des Offices Publics de l'Habitat répond au besoin d'investissement des bailleurs (développement de constructions neuves, acquisition de logements existants, rénovation énergétique) en allongeant la durée de leurs emprunts non réglementés, tout en profitant des niveaux de taux fixe très bas.

La Caisse d'Épargne et la Fédération des OPH partagent également l'ambition de développer les Prêts à Impact, une solution de financement innovante à forte dimension sociale et environnementale.

La particularité de cette offre, récemment proposée par la Caisse d'Épargne, est d'offrir une bonification du taux emprunteur en fonction de l'atteinte de critères extra-financiers mesurables qui ont été préalablement convenus. La bonification est ainsi liée à l'engagement du souscripteur d'atteindre les objectifs qu'il choisit lui-même de se donner. Enfin, cette bonification perçue peut être reversée à une association.

La Fédération des OPH a, par ailleurs, pour volonté de mettre en place un fonds de dotation destiné à inciter les OPH à innover, notamment sur le plan social. Partageant le caractère social de ce projet, la Caisse d'Épargne pourra participer à la constitution de ce fonds.

Pour Fabrice Gourgeonnet, directeur du développement Caisse d'Épargne : « *La signature de cette nouvelle convention traduit la relation de confiance établie de longue date avec le mouvement des OPH, dont la Caisse d'Épargne est le premier financeur privé. Cet engagement mutuel nous permet de suivre les évolutions du monde du logement social et d'accompagner les acteurs avec les solutions de financement innovantes* ».

Pour Marcel Rogemont, président de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat : « Cette convention, au-delà de la coopération historique entre les Caisses d'Épargne et les offices, marque la volonté commune de favoriser les investissements des offices à partir d'outils de financement nouveaux et innovants, compléments utiles aux prêts de la CDC ».

À propos de Caisse d'Épargne

Les 15 Caisses d'Épargne sont des banques coopératives au service de leur région. Avec 18,6 millions de clients (dont 4,5 millions de sociétaires), elles accompagnent toutes les clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, acteurs de l'économie sociale, institutions et collectivités locales. Elles privilégient le meilleur niveau de service dans tous les domaines : collecte et gestion de l'épargne, versement des crédits, équipements en moyens de paiement, gestion de patrimoine, projets immobiliers, assurances. Les Caisses d'Épargne font partie du Groupe BPCE, 2^e groupe bancaire en France.

À propos de la Fédération des Offices Publics de l'Habitat (FOPH)

La Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat est l'organisation professionnelle nationale qui regroupe 204 adhérents. Les OPH sont des organismes d'Hlm, dont le parc immobilier de 2,3 millions de logements accueille près de 5 millions de personnes. Implantés dans tous les territoires - métropoles, villes moyennes, bourgs - et ancrés à des collectivités locales ou à leurs groupements, ils mettent en œuvre les politiques locales de l'habitat en construisant, en réhabilitant et en proposant des services de proximité aux habitants. La Fédération promeut les intérêts de ses adhérents et les représente auprès des instances nationales et des pouvoirs publics. Elle leur apporte également son expertise dans les domaines juridique, RH, financier et technique.

Pour en savoir plus : <https://www.foph.fr/>

Contact presse Groupe BPCE - Caisse d'Épargne

Christine Françoise 01 58 40 46 57 – 06 23 40 31 62
Marine Robin 01 58 40 44 12 – 06 11 66 78 17
presse@bpce.fr - www.groupebpce.fr

 caisse-epargne.fr



Contact presse la FOPH

Agence Oxygen :
Sidonie Legrand - 06 72 20 49 22 - sidoniel@oxygen-rp.com
Sophie Lussiez - 06 74 04 56 82 - sophie.l@oxygen-rp.com